



LE GUIDE DES MONTAGNES

DES PARCS NATIONAUX • BANFF • JASPER • KOOTENAY • YOHO • DES GLACIERS • DU MONT-REVELSTOKE

GUIDE OFFICIEL DE PARCS CANADA



*Les Rocheuses et la chaîne
Columbia – deux chaînes de
montagnes majestueuses, six
parcs nationaux spectaculaires
et 14 lieux historiques nation-
aux fascinants.*

*Des chefs-d'œuvre d'une rare
beauté où la richesse de la vie est
respectée et valorisée.*

À tout jamais.

Plaine du ruisseau Beauty, parc national Jasper



À l'intérieur

Faune	4
Sécurité	6
Banff	8
Activités d'interprétation	12
Jasper	14
Yoho et Kootenay	18
Campings et sources thermales	21
Mont-Revelstoke et des Glaciers	22



Photo - Lee Simmons



CARTES!

2006-2007 Also available in English



Parcs
Canada Parks
Canada

Canada

Vous arrivez ?

Prenez quelques instants pour feuilleter le *Guide*. Vous y trouverez des renseignements utiles qui vous aideront à profiter pleinement de votre séjour.

Voici ce que vous devez savoir d'entrée de jeu :

- Parcs Canada protège et met en valeur **42 parcs nationaux**, **150 lieux historiques nationaux** et **deux aires marines nationales de conservation**, chacun représentant un élément important de notre histoire et de nos paysages. Ces aires protégées sont les fleurons de notre patrimoine.
- Avec les parcs provinciaux Hamber, du Mont-Robson et du Mont-Assiniboine, en Colombie-Britannique, les parcs nationaux Banff, Jasper, Yoho et Kootenay forment l'une des plus grandes aires protégées du monde – le **site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes de l'UNESCO**, qui occupe une superficie de 20 585 km².
- Les parcs nationaux de montagne racontent aussi une tranche importante de notre histoire, notamment celle des Autochtones. Ils renferment **14 lieux historiques nationaux**.
- Les paysages spectaculaires et la faune exceptionnelle de nos parcs attirent des millions de visiteurs. Cela en fait, des traces! Le *Guide des montagnes* renferme divers conseils sur la façon de **réduire au minimum votre impact personnel**.
- Le terrain accidenté des parcs pourrait lui aussi avoir un impact sur vous. Conditions météorologiques, animaux sauvages ou conducteurs distraits... **Votre sécurité nous tient à cœur**. Ne manquez pas de consulter les sections sur la sécurité et la faune.
- Poursuivez votre lecture du *Guide*. Vous y trouverez les meilleures façons de découvrir le riche patrimoine que cache cette région incomparable.

Les premiers visiteurs du parc national des Glaciers ont surnommé cette région *Alpes canadiennes*. Pas étonnant, puisqu'elle est hérissée de pics dignes du Cervin! Ici, nous l'appelons *chaîne Columbia*.

L'automne dans les tremblaies, entre les pics calcaires dentelés des chaînons frontaux, près de Banff. En hiver, les vallées larges et basses des Rocheuses deviennent un habitat d'importance vitale pour la faune.



Environ la moitié du territoire des parcs de montagne se trouve au-dessus de la limite forestière, dans la zone alpine.



Le glacier Athabasca, l'un des six glaciers nés de l'immense champ de glace Columbia, est situé dans le parc national Jasper.



Le lac Emerald, dans le parc national Yoho – un panorama typique des Rocheuses.



Le lieu historique national Cave and Basin, berceau des parcs nationaux du Canada, est situé à Banff. En 1885, le gouvernement du Canada y créait le premier parc national au pays.



Les Stoneys dévoilent leur traditions culturelles pittoresques par des défilés ou des démonstrations de danse et de tam-tam à l'occasion des Journées des Assiniboines à Banff.



Votre première halte

Parks Information, Passes, Permits
Renseignements sur le parc,
laissez-passer et permis

Venez voir le personnel amical de nos comptoirs de renseignements, où vous trouverez les publications officielles de Parcs Canada, une foule de détails et des conseils personnalisés. Dans certains cas,

vous aurez même accès à des expositions et à des programmes multimédias! Jetez aussi un coup d'œil aux livres et aux autres articles à vendre dans les boutiques sans but lucratif des Amis.



Centre d'information de Banff

224, avenue Banff

En plein centre-ville, expositions sur place.

Centre d'information Jasper

Au centre-ville de Jasper, 500, boul. Connaught
Certains éléments historiques ont retrouvé l'apparence qu'ils avaient en 1914.



Centre d'accueil de Lake Louise

Dans le hameau de Lake Louise, près du centre commercial
Promenez-vous en explorant l'histoire géologique des Rocheuses.



Centre du Champ-de-Glace

Le long de la route 93, dans la partie sud du parc national Jasper
Grands panneaux d'exposition sur le champ de glace Columbia et le glacier Athabasca.



Centre d'accueil de Kootenay

Le long de la route 93/95, à Radium Hot Springs, en C.-B.
Découvrez la culture des Ktunaxas.



Centre d'accueil de Yoho

À la sortie de Field, en C.-B., près de la Transcanadienne
Oui, vous pourrez voir des fossiles issus des schistes argileux de Burgess!



Centre de la découverte du Col-Rogers

Au sommet du col Rogers, dans le parc national des Glaciers
De quoi ravir les mordus de l'histoire ferroviaire



Droits d'entrée

Il faut avoir un laissez-passer pour visiter un parc national du Canada. Les droits que vous versez nous permettent :

- d'entretenir les routes, les aires de fréquentation diurne et les sentiers du parc;
- d'offrir des programmes de sécurité publique et de sauvetage;
- d'offrir des services d'information et d'interprétation.

Les laissez-passer d'une journée et les cartes d'entrée nationales se vendent aux postes d'entrée, aux comptoirs de renseignements et à certains kiosques des campings.

Carte d'entrée nationale annuelle

Tous les parcs nationaux

Famille ou groupe	125 \$
Adultes	63 \$
Aînés	54 \$
Jeunes	32 \$

Laissez-passer d'une journée

Jasper, Banff, Kootenay et Yoho

Famille ou groupe	18 \$
Adultes	9 \$
Aînés	7,75 \$
Jeunes	4,50 \$

Laissez-passer d'une journée

Glaciers et Mont-Revelstoke

Famille ou groupe	17,50 \$
Adultes	7 \$
Aînés	6 \$
Jeunes	3,50 \$



Protégez le parc!



Appelez au

1-888-927-3367

si vous êtes témoin d'infractions
aux règlements des parcs.

Les parcs surveillent certaines espèces sauvages à des fins de sécurité et de recherche. Si vous apercevez un ours, un couguar ou un loup, informez-en le bureau des gardes ou le comptoir de renseignements de Parcs Canada le plus proche. Il est particulièrement important de le faire si vous voyez un animal agressif – grand ou petit.



Règlements des parcs

- Il est illégal de toucher, d'attirer, de perturber ou de harceler un animal sauvage.
- Il est interdit de nourrir les bêtes sauvages.
- Tenez vos animaux de compagnie en laisse.
- Laissez tous les objets du parc – roches, fleurs, bois de cervidés ou artefacts – là où vous les trouvez.
- Ne laissez aucune trace de votre passage, y compris des graffiti.
- Obéissez aux ordonnances de fermeture ou de restriction.
- Démontez vos armes à feu.



Pour connaître les heures d'ouverture de tous les centres d'information, consultez la page 17.

La faune, grandeur nature

Comment l'apprécier et la protéger tout en restant en sécurité

Votre comportement d'aujourd'hui permettra aux générations futures d'observer à leur tour une faune véritablement sauvage. Voici trois règles de base :

1. Mettez tous vos déchets dans une poubelle à l'épreuve des animaux.

- Ne laissez jamais de nourriture à la portée des animaux.
- Ne laissez jamais votre animal de compagnie sans surveillance dehors. Les ours, les couguars et les coyotes voient les chiens comme des proies.



2. Ne donnez jamais à manger aux animaux.

- Dans les parcs nationaux, il est illégal de nourrir les animaux sauvages, même les oiseaux. *Résistez à la tentation.* Les animaux qui ont goûté à la nourriture des humains perdent leur instinct naturel et finissent presque toujours par en mourir.

3. Gardez vos distances.

- Traitez avec beaucoup de respect tous les animaux que vous voyez; ne vous en approchez pas.
- Utilisez des jumelles pour les observer et un téléobjectif pour les prendre en photo.
- Demeurez à au moins 100 m (10 autobus en file) des ours, des couguars et des loups.



- Demeurez à au moins 30 m (3 autobus en file) des wapitis, des orignaux et des cerfs. Les mouflons d'Amérique sont indifférents à notre présence, mais il faut éviter de s'en approcher à moins de 10 m.



Caribou des bois



Marmot des Rocheuses



Spermophiles du Columbia



Original

Loup gris

Ne vous fiez pas aux apparences – Les wapitis sont des animaux sauvages!

Les wapitis sont imprévisibles et parfois dangereux, surtout les femelles accompagnées de petits (de mai à juin) et les mâles en rut (de la mi-août à la fin d'octobre).

Demeurez à au moins 30 m (3 autobus en file) d'un wapiti.



Pour en savoir plus...

Vous voulez connaître les moyens à prendre pour que les animaux restent sauvages... et en vie? Adressez-vous à un comptoir de renseignements pour obtenir l'une des publications suivantes de Parcs Canada :

Les ours et les gens
Un guide sur la sécurité et la conservation sur les sentiers



La nature au naturel
Pour votre protection et celle des animaux

Vous pouvez aussi consulter le site Web de Parcs Canada à www.pc.gc.ca ou vous adresser aux employés des parcs. Ils ont de bons conseils à donner!

Les Rocheuses appartiennent aussi aux couguars!



Les couguars sont insaisissables et rarement aperçus, mais ils vivent bel et bien dans nos parcs. Il est très peu probable que vous en rencontriez un. Mais, si cela vous arrive, *montrez-lui clairement que vous n'êtes pas une proie.*

- Prenez immédiatement les petits enfants dans vos bras.
- Faites tout pour avoir l'air plus grand, en levant les bras ou en brandissant un objet au-dessus de votre tête.
- Faites face à l'animal et reculez lentement. *Évitez de courir ou de faire le mort.*
- Regardez toujours le couguar droit dans les yeux.
- Si le couguar continue de s'approcher, forcez-le à reculer en criant, en agitant un bout de bois ou en lançant des cailloux.
- S'il vous attaque, défendez-vous. Frappez-le d'un coup de bâton ou d'une roche.

Sachez toutefois que nous représentons un danger bien plus grand pour les animaux que l'inverse.

Ces parcs que nous fréquentons pour nous divertir sont leur habitat. Nous sommes les visiteurs. Accordons-leur le respect qu'ils méritent et partageons le territoire. Leur survie en dépend.



Chèvre de montagne

La sécurité au PAYS DES OURS

Vous êtes ici au pays des ours : les parcs de montagne sont le domaine du grizzli et de l'ours noir. La protection des ours et de leur habitat s'inscrit dans le mandat de Parcs Canada.

Vous voulez partir en randonnée? Faut-il avoir peur des ours? Les traiter avec respect, oui. En avoir peur, non. Les attaques sont très rares dans les parcs de montagne. Mais, pour éviter tout danger, vous devez connaître les précautions à prendre. Voici quelques conseils :

Le mieux consiste à

ÉVITER toute rencontre avec un ours.

Voici comment...

Sur les sentiers, vous voudrez rester le plus loin possible des ours que vous apercevez. Voici ce que vous devez faire :

- Faites du bruit pour avertir l'ours de votre présence et pour lui donner le temps de s'éloigner. Criez toutes les deux ou trois minutes. Les ours n'ont pas l'ouïe plus développée que nous. Le tintement d'une clochette accrochée à votre sac à dos ne suffit pas.
- Cherchez des traces du passage d'un ours – empreintes, excréments, mottes de terre déplacées.
- Gardez votre chien en laisse en tout temps. (C'est la loi.)
- Déplacez-vous en groupe. Il est très rare qu'un ours attaque un groupe de six personnes ou plus.
- Ne vous approchez jamais d'un ours. Tenez-vous à au moins 100 m.
- Soyez particulièrement vigilant pendant la saison des baies, de la fin de juillet à la mi-septembre. Les ours raffolent de cette source de nourriture.



Si vous rencontrez un ours...

- Si l'ours se trouve près de vous, reculez lentement. **Ne courez pas.**
- Gardez votre sang-froid. Déplacez-vous délibérément, comme si de rien n'était. Cela contribuera à apaiser l'ours.
- Rassemblez-vous si vous êtes en groupe ou joignez-vous à d'autres randonneurs.
- Si vous avez un vaporisateur de gaz poivré, préparez-vous à l'utiliser.
- Parlez à l'ours d'un ton normal. Vous lui ferez ainsi savoir que vous êtes un humain, et vous satisferez sa curiosité.

Attaques

Il est rare qu'un ours morde ou qu'il donne des coups de griffe. Presque tous les affrontements se terminent sans blessure.

Cependant, en cas d'attaque, appliquez les consignes qui suivent.

Il y a deux types d'attaque.

Votre réaction dépendra du comportement de l'ours :



1. Attaque défensive

Vous surprenez un ours qui se nourrit, qui protège ses petits ou qui ignorait tout simplement votre présence. Il vous perçoit comme une menace et sent le besoin de se défendre. C'est la situation la plus courante.

- C'est le temps de vaporiser votre gaz poivré. Suivez le mode d'emploi du fabricant. Cela ne blessera pas l'ours, mais lui apprendra plutôt qu'il doit éviter les humains. C'est pour son bien!
- Si l'ours vous touche, **faites le mort!** Si vous feignez la soumission, il ne vous attaquera probablement pas.
- Couchez-vous sur le ventre, les jambes écartées. L'ours aura du mal à vous retourner.
- Protégez-vous la nuque et le cou avec vos mains.
- Gardez votre sac à dos pour vous protéger le dos.

Une attaque défensive dure rarement plus de deux minutes. Si elle se poursuit, il se peut que l'ours passe à l'offensive. En pareil cas, **défendez-vous!**

2. Attaque offensive

L'ours vous traque et fonce sur vous. Il se peut également qu'il vous attaque pendant la nuit ou dans votre tente. Ce genre d'attaque est très rare.

- Réfugiez-vous dans un bâtiment ou une voiture ou grimpez à un arbre.
- En l'absence d'un refuge, **abstenez-vous de faire le mort!**
- **Défendez-vous!** Vaporisez du gaz poivré. Faites-lui comprendre par tous les moyens que vous ne céderez pas.



Les ours ont besoin d'espace et n'aiment pas être surpris.

Conduire dans les montagnes

Si l'on en croit les statistiques, la conduite d'un véhicule est l'activité la plus dangereuse dans les parcs, pour les visiteurs ET pour les animaux. Ralentissez! D'ordinaire, les limites de vitesse sont les suivantes :

90 km/h
sur les grandes routes

60 km/h
sur les routes secondaires

Pourquoi ces limites réduites?

Parce qu'il faut faire attention aux :

- conducteurs distraits
- animaux
- cyclistes
- piétons
- zones de construction
- véhicules de secours
- éboulements

L'état des routes et les conditions météorologiques peuvent changer rapidement en montagne. Attendez-vous à des conditions hivernales!

États des routes

Composez le (403) 762-1450 pour entendre un message enregistré ou visitez notre site web : www.pc.gc.ca

Stations-service

Essence

- Dans tous les lotissements urbains
- Saskatchewan Crossing (d'avril à octobre)
- Castle Mountain Village
- Col Rogers

Propane

- Lake Louise
- Jasper
- Canmore
- Col Rogers
- Saskatchewan Crossing (d'avril à octobre)
- Revelstoke

Diesel

- Canmore
- Jasper
- Banff
- Field
- Lake Louise
- Col Rogers
- Saskatchewan Crossing (d'avril à octobre)
- Revelstoke



Pour éviter de frapper un animal

- Ralentissez. Si vous apercevez un animal sur la chaussée ou au bord de la route, ralentissez davantage.
- Soyez aux aguets. Scrutez l'horizon pour déceler des mouvements. La nuit, cherchez des yeux qui luisent.
- Si vous apercevez un animal, attendez-vous à ce qu'il y en ait d'autres tout près!
- Soyez particulièrement prudent au lever et au coucher du soleil. C'est pendant ces périodes que les animaux sont les plus actifs.
- Demeurez vigilant, même si la route est clôturée. Les clôtures réduisent de beaucoup le nombre d'animaux tués sur les routes, mais certaines bêtes réussissent à grimper par-dessus ou à se faufiler en dessous.



Conduisez comme si leur vie en dépendait

Faites attention aux limites de vitesse : elles sont de 70 km/h dans les secteurs où de nombreuses bêtes ont été frappées et tuées par des voitures.

Conseils à suivre en hiver

- Attendez-vous à des routes enneigées et glacées.
- Attention à la glace noire, une très mince couche de glace pratiquement invisible sur une chaussée foncée. Les tabliers de pont y sont particulièrement sujets.
- Ralentissez! Les limites de vitesse s'appliquent aux chaussées sèches, et non aux surfaces glissantes.
- Ne vous arrêtez jamais dans une zone avalancheuse signalisée. Une avalanche peut se déclencher à tout moment.
- N'utilisez jamais votre régulateur de vitesse sur une route glacée.
- Tous les véhicules doivent être munis de chaînes ou de pneus adéquats pour l'hiver.
- Emportez une pelle, une lampe de poche, une couverture, des provisions et des vêtements chauds.

« Hé! je viens de voir un... »

Il peut être excitant de voir des bêtes sauvages au bord de la route. Mais, par mesure de sécurité – tant la vôtre que celle des animaux –, respectez les consignes qui suivent.

Si vous apercevez un animal au bord de la route :

- Ralentissez. Il pourrait surgir devant votre voiture.
- Prévenez les autres automobilistes en allumant vos feux de détresse.

Si vous souhaitez vous arrêter pour l'admirer :

- N'arrêtez que s'il n'y a aucun danger.
- Rangez-vous à l'écart, de préférence dans une voie d'arrêt officielle.
- *Demeurez dans votre véhicule.*
- Reprenez la route après quelques instants.



Si vous voyez un ours, résistez à la tentation de vous arrêter. Pourquoi?

Si l'ours perd son caractère sauvage, il ne survivra probablement pas. Les ours qui s'habituent à voir des gens – même à l'intérieur de véhicules – perdent leur méfiance naturelle des humains. Ces ours dénaturés deviennent parfois agressifs, et il faut alors

les abattre pour des raisons de sécurité publique. La solution? Prévenir l'accoutumance des ours.

Votre décision de ne pas vous arrêter pourrait donc sauver la vie d'un ours.



Les dangers en montagne

Les régions montagneuses sont accidentées, instables et dangereuses. Réduisez les risques en appliquant les consignes suivantes :

La sécurité sur les sentiers

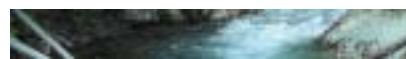
- Renseignez-vous avant de partir!
- Informez quelqu'un de votre destination et de l'heure prévue de votre retour.
- Emportez une carte, de l'eau, de la nourriture et des vêtements de rechange.
- Ne partez jamais seul et restez avec votre groupe.
- Restez sur le sentier. Si vous êtes incertain du parcours à suivre, retournez sur vos pas jusqu'à ce que vous retrouviez votre chemin.
- Soyez prêt à passer la nuit à la belle étoile – les sauveteurs pourraient mettre du temps à vous trouver.



Conditions météorologiques

Consultez les prévisions locales avant de partir en randonnée, car le temps peut changer rapidement en montagne.

- Portez plusieurs épaisseurs de vêtements; rajustez le tir à mesure que le temps change.
- Apportez des vêtements pour vous protéger contre le vent, le froid, la pluie et la neige. (Oui, il peut neiger même en été!)
- Les rayons ultraviolets sont plus intenses en altitude. Portez des lunettes de soleil et un écran solaire, même par temps nuageux.



Eau glaciale

L'eau des lacs et des rivières de montagne est extrêmement froide, même en été. Si vous y tombez, l'hypothermie peut survenir rapidement.

- Faites attention aux enfants qui s'amusez près de l'eau.
- Souvent, les ruisseaux sont plus profonds et plus rapides qu'ils n'en ont l'air. Si l'eau vous arrive au-dessus des genoux, n'allez pas plus loin, car le courant risque de vous emporter.
- Portez toujours un gilet de sauvetage en bateau.

Service d'inscription

Parcs Canada offre un service d'inscription volontaire aux personnes qui s'adonnent à des activités à risque. Vous remplissez un formulaire avant de partir en excursion et vous en détachez une partie, que vous devez remettre à votre retour pour prouver que vous êtes sain et sauf. Pour obtenir plus de détails, communiquez avec le parc que vous comptez visiter.

Pentes dangereuses

Méfiez-vous des pentes qui ont l'air peu imposantes. Un grand nombre de visiteurs se sont blessés ou ont perdu la vie en faisant une chute.

- Tenez-vous loin du bord des falaises, surtout si vous êtes près d'un canyon, d'une cascade ou d'un ruisseau.
- Les roches mouillées sont parfois très glissantes.
- Obéissez aux mises en garde : demeurez derrière les clôtures.
- Ne vous aventurez jamais sur un glacier – ce genre d'activité est réservée aux alpinistes chevronnés. Une chute dans une crevasse pourrait se révéler mortelle.
- Plus vous gagnez d'altitude, plus l'ascension devient difficile. Si vous avez des doutes, rebroussez chemin.
- En altitude, les sentiers peuvent être couverts de neige ou de glace jusqu'au milieu de l'été.
- Résistez à la tentation de glisser sur des plaques de neige.
- Outre les dégringolades, vous devez aussi craindre les éboulements.



URGENCES : 911

Si vous avez besoin d'aide de façon urgente, notamment pour un sauvetage en montagne, faites le 911. Sachez qu'il n'y a pas de service de téléphonie cellulaire dans de nombreux secteurs.

Avalanches

Où que vous soyez dans les parcs de montagne, vous êtes au pays des avalanches!

Amateurs de ski, de planche à neige et de raquette hors piste : vous n'êtes pas à l'abri des avalanches. Vous devez pouvoir reconnaître un terrain avalancheux, connaître les mesures de sécurité à prendre et savoir quand rebrousser chemin. Chaque membre de votre groupe devrait avoir une pelle, un émetteur-récepteur et une sonde – et savoir comment s'en servir.

Skieurs : au-delà des limites des stations de ski, il n'y a pas de programme de prévention des avalanches. Ni la station de ski ni Parcs Canada ne sont responsables de votre sécurité. Vous devez avoir le même équipement et les mêmes compétences que tous les autres randonneurs de l'arrière-pays.

Pour en savoir plus sur les mesures de sécurité liées aux avalanches, renseignez-vous à l'un de nos comptoirs de renseignements ou de nos bureaux des gardes, lisez nos nouvelles publications sur les avalanches et l'information affichée aux kiosques des sentiers, ou consultez notre site Web à

www.pc.gc.ca
Bulletins d'avalanche
1-800-667-1105
www.avalanche.ca



Le PARC NATIONAL BANFF, berceau du réseau de parcs nationaux du pays, a été créé autour de sources minérales chaudes découvertes près du lotissement urbain de Banff. Visitez le lieu historique national Cave and Basin pour connaître toute l'histoire. Année de création : 1885 Superficie : 6 641 km²

Promenade de la Vallée-de-la-Bow (route 1A)

Limite de vitesse : 60 km/h

Contribuez à protéger la faune : du 1^{er} mars au 25 juin, de 18 h à 9 h, abstenez-vous de rouler sur le tronçon de route marqué - - - ; empruntez plutôt la Transcanadienne. **Les installations commerciales de la promenade restent ouvertes.**

Expositions

Distance (km) de	Lake Banff	Louise	
Backswamp	3	49	
Mule Shoe	6	46	✓
Feu dirigé	8	44	
Sawback	11	41	✓
Hillsdale	13	39	
Étang Pilot	16	42	
Pré Moose	21	31	
Escarpelements Castle	26	24	
Mont Storm	28	24	✓
Ruisseau Baker	40	12	
Morant's Curve	48	4	

Canyon Johnston

À 25 km (30 min) de Banff



Un sentier asphalté et des passerelles excitantes qui s'accrochent aux parois du canyon.


- 1,1 km (20 min) jusqu'aux chutes inférieures
- 2,7 km (1 heure) jusqu'aux chutes supérieures

Par mesure de sécurité, restez sur le sentier, à l'écart du bord.

Transcanadienne (route 1)

Limite de vitesse : 90 km/h, 70 km/h aux environs de Lake Louise

Roulez prudemment sur cette autoroute passante.


 Des travaux de construction sont en cours à l'est de Lake Louise. Respectez les limites de vitesse et obéissez aux signaleurs. Attendez-vous à certains retards.

Promenade des Glaciers (route 93 Nord)

Limite de vitesse : 90 km/h

Attention – La limite de vitesse est réduite dans les zones congestionnées et les secteurs fréquentés par la faune.

Route spectaculaire de 230 km sur la colonne vertébrale du continent. Cette promenade traverse une région reculée de hautes montagnes; le mauvais temps et l'état de la route peuvent créer des conditions extrêmes. Les véhicules doivent être munis de chaînes ou de pneus radiaux toutes saisons en hiver. Il n'y a aucun service de novembre à mars. Les automobilistes doivent se procurer un laissez-passer. La route est interdite aux camions de transport commercial.

 De mai à août, il se peut que la circulation soit réduite à une seule voie près de Saskatchewan Crossing, en raison de travaux d'asphaltage.

- Demandez la brochure de la promenade des Glaciers, qui vous donne des détails sur les pics, les champs de glace et les autres points d'intérêt qui jalonnent votre route.

2 Glacier Crowfoot



À 34 km (25 min) de Lake Louise

Il y a un siècle, le glacier Crowfoot (mot anglais qui signifie patte de corbeau) avait trois « doigts ». Depuis, la glace a fondu, et le doigt inférieur a disparu. Celui du milieu commence aussi à reculer.

3 Belvédère du Col-Bow (sommet Bow) et du Lac-Peyto



À 40 km (30 min) de Lake Louise

Le col routier le plus élevé des quatre parcs des Rocheuses : 2 088 m au-dessus du niveau de la mer. Depuis le stationnement, il suffit d'une courte ascension pour profiter de la vue sur le lac Peyto, bassin d'eau glaciale d'un turquoise saisissant.

4 Canyon Mistaya



À 72 km (50 min) de Lake Louise

À seulement 10 minutes de marche de la route sur un sentier bien tracé. Cherchez les marmites de géant arrondies et l'arc naturel que décrivent les parois du canyon.

5 Saskatchewan Crossing



À 77 km (55 min) de Lake Louise

Essence, nourriture et hébergement d'avril au début de novembre.

6 Champ de glace Columbia



À 130 km (1,5 h) de Lake Louise

Ce secteur offre toute une panoplie d'activités. Reportez-vous à la section sur le parc national Jasper, aux pages 14 et 15.

La nature de la Transcanadienne



Il y a moins de 100 ans, la première automobile gagnait le parc national Banff après avoir parcouru un chemin poussiéreux et étroit à partir de Calgary. En 50 ans, cette route a été éclipsée par l'autoroute asphaltée la plus longue du monde : la Transcanadienne. De nos jours, en été, plus de 14 000 véhicules par jour circulent au-delà de Lake Louise sur cette autoroute pancanadienne, et le taux de circulation augmente de 2 % chaque année. Tout en ayant des effets sur la sécurité publique et la circulation des biens, cette affluence empêche la faune de se déplacer librement et en toute sécurité.

La situation s'améliore petit à petit, grâce à des travaux de réfection exécutés par étapes. Le tout dernier projet est actuellement en cours sur un tronçon situé à l'est de Lake Louise. La pose de clôtures de chaque côté de ce tronçon aidera à réduire le nombre de bêtes tuées sur la route. Le projet prévoit également l'aménagement de passages pour animaux et d'autres ouvrages techniques qui contribueront à préserver ou à rétablir les processus écologiques vitaux – qu'il s'agisse de l'écoulement de l'eau ou des déplacements d'animaux sauvages.

Pour en savoir davantage sur l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne, consultez www.pc.gc.ca/banff.



Casse-noix d'Amérique

Kilomètres 0 10 20 30

5 Piscine des sources thermales Upper Hot Springs



À 4 km de Banff, av. Mountain
Trempez dans l'histoire! (403) 762-1515. Station thermale offrant des services complets, (403) 760-2500.

6 Mont Sulphur



À 4 km de Banff, av. Mountain
Prenez le téléphérique ou parcourez le sentier (5,5 km aller seulement, 670 m de gain d'altitude, difficile). Du terminus supérieur, une promenade de 1 km (20 min) vous mène au sommet et au lieu historique national de la Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur.

7 Lacs Vermilion



Les plus belles terres humides de la vallée de la Bow. En été, des balades guidées sont offertes. Inscrivez-vous à l'avance à une boutique des Amis du parc.

8 Sentier Sundance



Sentier asphalté de 3,7 km (accessible en fauteuil roulant) pour randonneurs, cyclistes et skieurs. Un sentier plus ardu de 2,1 km (réservé aux randonneurs) grimpe ensuite jusqu'à l'intérieur du canyon. Trajet de 9,5 km aller-retour (3 à 4 heures).

9 Cheminées de fée



Percez les mystères de ces étranges piliers naturels en parcourant un court sentier d'interprétation qui débouche sur le superbe panorama de la vallée de la Bow.

10 Lac Minnewanka



À 10 km (15 min) de Banff. Profitez d'une agréable balade au bord du lac jusqu'au canyon Stewart (1,4 km, 30 min aller-retour). Excursions en bateau de la mi-mai à septembre. Veuillez vous abstenir de nourrir les moutons d'Amérique.

11 Lac Johnson



À 14 km (20 min) de Banff

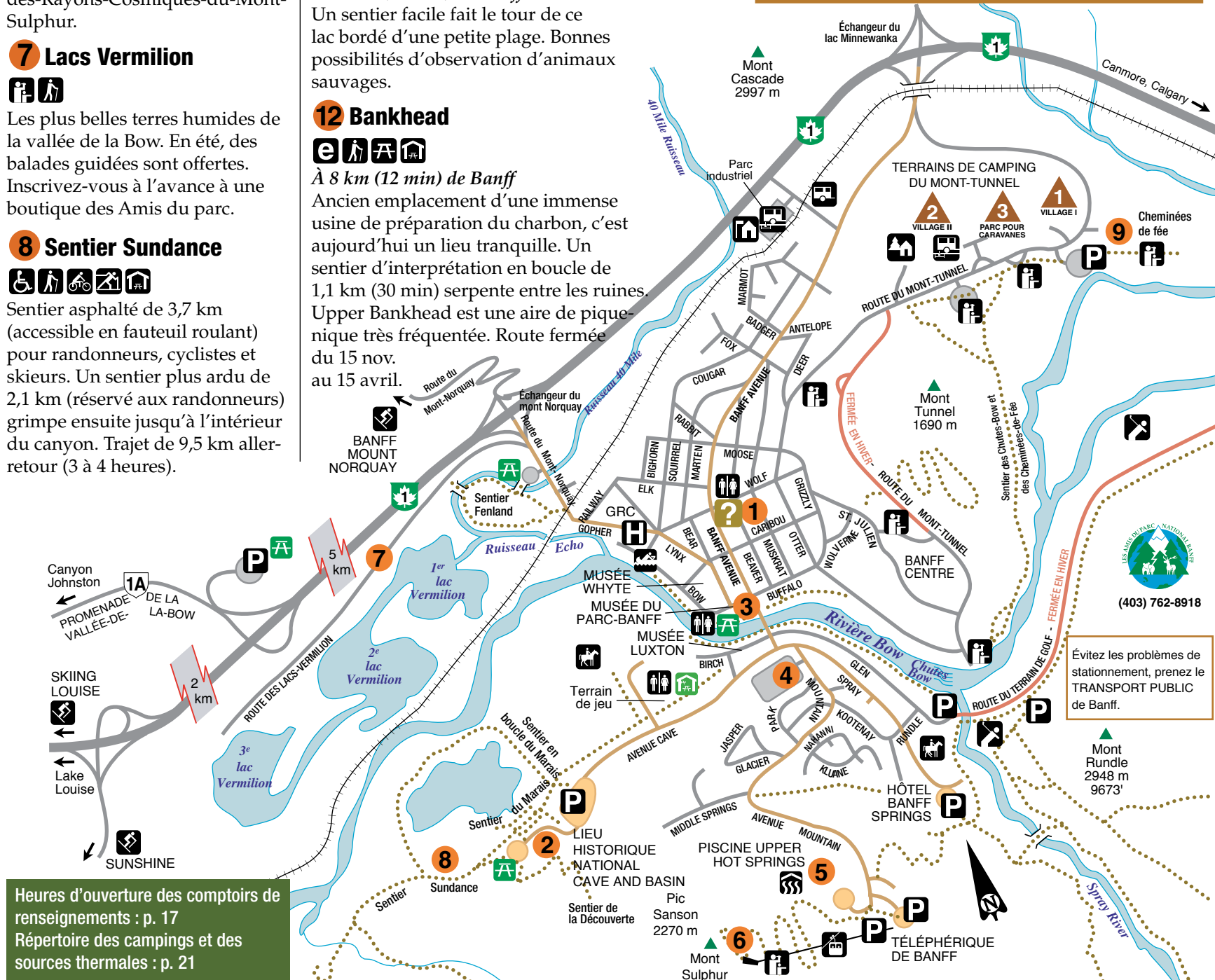
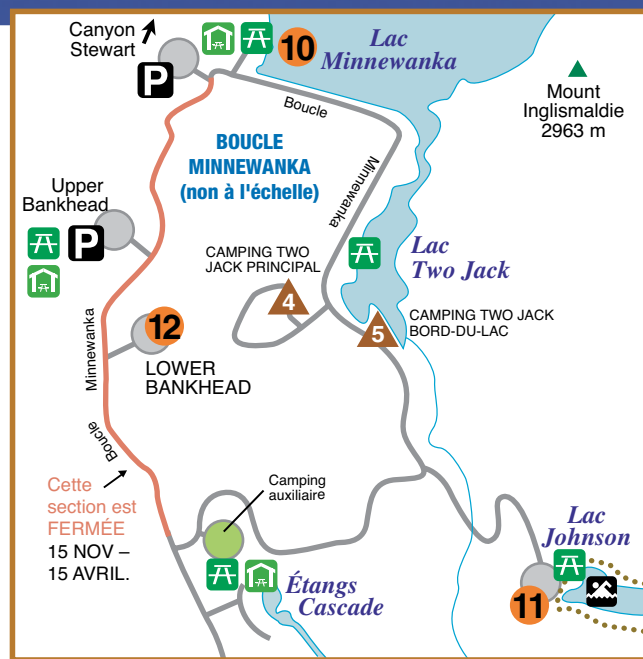
Un sentier facile fait le tour de ce lac bordé d'une petite plage. Bonnes possibilités d'observation d'animaux sauvages.

12 Bankhead



À 8 km (12 min) de Banff

Ancien emplacement d'une immense usine de préparation du charbon, c'est aujourd'hui un lieu tranquille. Un sentier d'interprétation en boucle de 1,1 km (30 min) serpente entre les ruines. Upper Bankhead est une aire de pique-nique très fréquentée. Route fermée du 15 nov. au 15 avril.



Heures d'ouverture des comptoirs de renseignements : p. 17
Répertoire des campings et des sources thermales : p. 21

Évitez les problèmes de stationnement, prenez le TRANSPORT PUBLIC de Banff.



Des trésors à découvrir... Un savoir à acquérir



Amis en haut lieu

Banff • Jasper • Kootenay • Mt. Revelstoke/Glacières • Yoho

Un nombre des activités énumérées sur cette page sont offertes par des associations coopérantes appelées Amis. Posez un geste significatif en faisant vos achats dans leurs boutiques. Les Amis réinvestissent leurs recettes dans nos parcs de montagne. Livres, cartes, souvenirs et cadeaux hors de l'ordinaire.

- **Amis du parc national Banff**

Centre d'information de Banff et boutique *The Bear and the Butterfly* (403) 762-8918



- **Amis du parc national Jasper**

Centre d'information du parc Jasper, (780) 852-4767



- **Amis du parc national Kootenay**

Comptoir de renseignements de Radium Hot Springs, (250) 347-6525



- **Amis du parc national Yoho**

Centre d'accueil de Field, (250) 343-6393



- **Amis des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glacières**

Centre de la découverte du Col-Rogers, (250) 837-2010



Embauchez un guide!

Randonnées, excursions d'escalade, descente en eaux calmes et rafting – de nombreuses entreprises sont autorisées par Parcs Canada à agir comme guides dans les parcs nationaux de montagne.

Toutes ont pris le même engagement, celui de vous offrir des aventures stimulantes et sécuritaires en compagnie de guides bien renseignés. Assurez-vous que l'entreprise de votre choix est agréée par la *Mountain Parks Heritage Interpretation Association*.



Promenades guidées

Parc national Banff

- **Promenade aux lacs Vermilion.** Les mardis, jeudis et dimanches de juillet et d'août.
- **Promenade d'observation des oiseaux.** Les mercredis et samedis de juillet et d'août.

Parc national Jasper

- **Randonnées guidées offertes par le Jasper Institute.** Certaines fins de semaine en août.

Parc national Yoho

- **Randonnées guidées offertes par la Burgess Shale Foundation.** Voyez de près la carrière de fossiles de Walcott! Activité offerte du début de juillet à la mi-septembre.



Activités pour enfants

Vos enfants sont à la recherche d'une activité amusante? En juillet et en août, les parcs nationaux Kootenay et Jasper offrent un programme de Jeunes Naturalistes aux enfants de 6 à 10 ans. Adressez-vous à un comptoir de renseignements de Parcs Canada pour obtenir le calendrier d'activités. Passez prendre votre livret d'activités gratuit à une boutique des Amis.

Troupe esPRIT (le patrimoine raconté par l'interprétation et le théâtre)



Un moyen divertissant de se familiariser avec le rôle du feu dans le maintien de la santé et de la biodiversité de nos parcs nationaux de montagne. Avec une verve enflammée, notre troupe de théâtre primée explore les liens séculaires entre le feu et les gestionnaires de parc. Représentations régulières (en anglais seulement) en juillet et en août à Banff et à Jasper.

Activités

Parc national Banff

- **Activités d'interprétation organisées par la Nation Siksika.** Visitez un tipi derrière le Centre administratif, de juin à septembre. Démonstrations de danse et de tam-tam le mardi.

Parc national Kootenay

- **Festival des oiseaux *Wings Over the Rockies*,** du 1^{er} au 7 mai.
- **Cinquième salon annuel d'art sur verre de Radium Hot Springs,** du 4 août au 31 décembre.

Parc national du Mont-Revelstoke

- **Festival de la nature Chickadee,** du 26 au 28 mai.
- **Pèlerinage au lac Eva,** en août.

Dans tous les parcs nationaux de montagne

- **Célébrez la Journée des parcs le 15 juillet.** Renseignez-vous sur les activités prévues à un comptoir de Parc Canada.

Activités en soirée

Venez vous détendre et apprendre dans la bonne humeur en participant à l'une de nos activités familiales.

Parc national Banff

- **Théâtre du camping du Mont-Tunnel.** Activités d'interprétation offertes tous les soirs, de la fin de juin au début de septembre.
- **Théâtre du Centre d'information de Banff** Projection de films sur le parc tous les soirs, de la fin de juin au début de septembre.
- **Théâtre du camping de Lake Louise.** Activités d'interprétation offertes tous les soirs, en juillet et en août.

Parc national Jasper

- **Théâtre en plein air du camping Whistlers.** Activités d'interprétation offertes tous les soirs, de la fin de juin au début de septembre.

Parc national Yoho

- **Théâtre du camping Kicking Horse.** Activités d'interprétation offertes en juillet et en août.

Parc national Kootenay

- **Théâtre Redstreak du camping.** Activités d'interprétation offertes en juillet et en août.

Parc national des Glacières

- **Camping Illecillewaet.** Activités d'interprétation offertes en juillet et en août.





Découvrez les récits du passé



Pendant des millénaires, des voyageurs ont traversé ces cols de montagne et campé dans ces vallées. Des vestiges archéologiques découverts aux environs des lacs Vermilion, dans le parc Banff, donnent à penser que les Autochtones seraient arrivés dans la région il y a environ 11 000 ans.




Les sentiers tracés par ces premiers habitants ont ensuite été ceux des commerçants de fourrures et des explorateurs. Puis, à leur tour, les constructeurs du chemin de fer ont trouvé des moyens ingénieux de franchir les cols de montagne. Derrière chaque éclaircur, arpenteur ou ouvrier ferroviaire se cache un récit d'aventure.

Expositions culturelles



Partout dans les parcs nationaux de montagne

- Plaques, panneaux d'interprétation et expositions commémorant les lieux, les personnes et les événements qui ont façonné le tissu culturel du Canada. Cherchez le symbole 


Parc national Kootenay

- Expositions sur l'histoire et la culture des Ktunaxas au comptoir de renseignements de Radium Hot Springs. Ouvert à l'année.

Parc national du Mont-Revelstoke

- Tremplin Nels Nelsen Pavillon d'exposition commémorant les jours glorieux de cette aire de saut à ski (1915-1971). Allez-y à pied depuis le musée ferroviaire de Revelstoke ou depuis l'aire historique Nels Nelsen, sur la promenade des Prés-dans-le-Ciel.

Expositions

Restez à l'affût de possibilités d'interprétation autoguidées offertes dans les parcs nationaux de montagne. Vous trouverez tout un éventail d'expositions et de sentiers autoguidés qui vous permettent d'explorer à votre rythme. Cherchez le symbole 

Promenades guidées à thème historique

Parc national Jasper

- Retour dans le passé – Visite guidée à pied de la ville de Jasper. Activité offerte en soirée, de mai à septembre.
- Pocahontas... Incursion dans le passé. Pocahontas était une collectivité houillère prospère de 1910 à 1921. Visite guidée à pied offerte les samedis de juillet et d'août.

Parc national Kootenay

- Visite guidée du patrimoine offerte en juillet et en août



Musées

Parc national Banff

- Musée Whyte des Rocheuses canadiennes. Voir la page 17.
- Musée Luxton des Indiens des Plaines. Voir la page 17.
- Place Canada. Voir la page 17.

Parc national Jasper

- Musée et centre d'archives Jasper-Yellowhead. Voir la page 16.

Parc national du Mont-Revelstoke

- Musée et centre d'archives de Revelstoke. (250) 837-3067. Lieu historique national Cave and Basin
- Musée ferroviaire de Revelstoke. (250) 837-6060. Renseignements : voir la page 17.

LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DES PARCS DE MONTAGNE

Les parcs nationaux de montagne comptent 14 lieux historiques nationaux, depuis des cols de montagne reculés jusqu'à des bâtiments historiques. En voici quelques-uns qui sont faciles d'accès :

Parc national Banff



Lieu historique national Cave and Basin

Renseignements : voir la page 10.



Lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff

Renseignements : voir la page 10.

Parc national Jasper



Lieu historique national du Centre-d'Information-du-Parc-Jasper.

Renseignements : voir la page 16.

Parc national Yoho



Lieu historique national du Col-Kicking Horse, au belvédère des Tunnels-en-Spirale

Renseignements : voir la page 18.

Parc national des Glaciers



Lieu historique national du Col-Rogers

Voir la page 23. Promenades guidées offertes en juillet et en août.

AUTRES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DE LA RÉGION



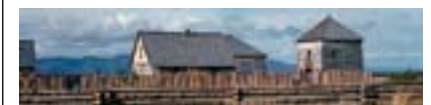
Lieu historique national du Ranch-Bar U

Situé à 100 km au sud de Calgary, sur la route 22. Ouvert tous les jours du 28 mai au 9 octobre, de 9 h à 17 h.



Lieu historique national Rocky Mountain House

(403) 845-2412. Les rivalités, les luttes et les triomphes de la traite des fourrures reprennent vie à ce lieu historique. À 167 km (2 heures) à l'est de Saskatchewan River Crossing (parc national Banff) par les routes 11 et 11A. Ouvert du 20 mai au 4 septembre, de 10 h à 17 h. Basse saison : Services limités. Composez le (403) 845-2412 pour obtenir des détails.



Fort-St. James

(250) 996-7191. Poste de traite du XIX^e siècle exploité par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Entièrement restauré. Des expositions et des démonstrations mettent au jour les partenariats entre les commerçants de fourrures et les Autochtones. À 536 km (6 heures) au nord-ouest de Jasper par la route 16. Ouvert tous les jours, de 9 h à 17 h, de la fin de semaine de la fête de Victoria au 30 septembre.

Interprètes itinérants

Venez bavarder avec les interprètes de Parcs Canada, qui font la navette entre les principaux points d'intérêt des parcs de montagne. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions et de vous raconter des anecdotes intéressantes.

Le parc national Jasper est la cinquième aire protégée du Canada et de loin le plus grand des parcs représentant la région des Rocheuses. Année de création : 1907
 Ne manquez pas les célébrations du centenaire en 2007.
 Superficie : 11 228 km²

Route du Mont-The Whistlers

Limite de vitesse : 60 km/h

1 Mont The Whistlers



À 7 km (15 min) de Jasper
 Visitez la zone alpine.

Téléphérique en service d'avril à octobre. Renseignements : (780) 852-3093

Route 93A

Limite de vitesse : 60 km/h

Cette promenade panoramique vous mène au mont Edith Cavell (en été seulement) et à la station de ski Marmot Basin. En hiver, la route est fermée de l'aire de pique-nique du Confluent jusqu'aux chutes Athabasca.

2 Mont Edith Cavell



À 29 km (30 min) de Jasper
 Les roulottes sont interdites, et les véhicules de plus de 6 m de longueur sont déconseillés. Pour éviter les foules, explorez cette magnifique montagne avant 10 h ou après 15 h. Route ouverte de la mi-juin à octobre, selon l'enneigement.

3 Chutes Athabasca



À 30 km (30 min) de Jasper

Cette cascade de 23 m, sur le parcours de la rivière Athabasca, a le plus grand débit d'eau de toutes les chutes des parcs de montagne.

Promenade des Glaciers (route 93 Nord)

Limite de vitesse : 90 km/h

Route spectaculaire de 230 km sur la colonne vertébrale du continent. Cette promenade traverse une région reculée de hautes montagnes; le mauvais temps et l'état de la route peuvent créer des conditions extrêmes. Les véhicules doivent être munis de chaînes ou de pneus radiaux toutes saisons en hiver. Il n'y a aucun service de novembre à mars. Les automobilistes doivent se procurer un laissez-passer de parc national. Les camions de transport commercial sont interdits.

4 Chutes Sunwapta



À 55 km (40 min) de Jasper

La rivière Sunwapta se jette dans le vide avant de s'enfoncer dans une gorge en calcaire.

5 Secteur du champ de glace Columbia et Centre du Champ-de-Glace



À 103 km (75 min) de Jasper

Plongez dans l'univers des glaciers en admirant les expositions du Centre du Champ-de-Glace, puis profitez d'une promenade vivifiante pour marcher sur de la « roche moutonnée », un monticule de roches polies par les glaces, au pied de l'immense glacier Athabasca. Pour une promenade guidée sur la glace, faites le 1 800 565-7547. Pour une excursion guidée à bord de l'Explorateur de glacier Brewster, composez le 1 877 423-7433.

Les glaciers sont beaux mais dangereux. Lisez les panneaux et respectez les consignes de sécurité.

Route des Sources-Thermales-Miette

Limite de vitesse : 60 km/h

Route ouverte de la mi-mai à la mi-octobre.

6 Sentier d'interprétation de la Mine-Pocahontas



À 43 km (50 min) de Jasper

Découvrez la brève histoire de la ville minière de Pocahontas en vous baladant dans une forêt de trembles et d'épinettes qui a poussé autour des ruines.

7 Sources thermales Miette



À 61 km (1 heure) de Jasper

Les sources minérales les plus chaudes des Rocheuses canadiennes. Deux piscines dont l'eau est refroidie à 40 °C et une piscine d'eau froide « rafraîchissante » maintenue à la température frisquette des ruisseaux.

Route de la Vallée-de-la-Maligne

Limite de vitesse : 60 km/h

Les merveilles naturelles abondent dans la vallée de la Maligne : un canyon d'une profondeur de 50 mètres, un lac qui disparaît dans des dolines et l'occasion de faire une croisière sur un lac alpin d'une beauté saisissante. Prenez garde à la faune en roulant sur cette route panoramique.

8 Canyon Maligne



À 11,5 km (15 min) de Jasper

Cette étroite gorge de 50 m de profondeur déconcerte les géologues depuis bien des années. Quel âge a-t-elle? Comment s'est-elle formée? Allez y jeter un coup d'œil. En hiver, lorsque l'eau cesse normalement de couler, il est possible de faire une visite guidée à l'intérieur du canyon.

9 Lac Medicine



À 27 km (30 min) de Jasper

Ce lac alimente un des plus importants réseaux fluviaux souterrains de l'Amérique du Nord.

10 Lac Maligne



À 48 km (1 heure) de Jasper

Ce lac de 22 km de longueur, encaissé par des montagnes imposantes, est d'une beauté légendaire. En 1908, l'exploratrice Mary Schäffer s'y est rendue grâce à une carte dessinée par un Assiniboine. Par la suite, elle a écrit : « Et voilà que jaillit devant nous... le panorama le plus spectaculaire qu'il nous ait été donné d'admirer dans les Rocheuses. » Services commerciaux offerts au lac de juin à octobre. Pour faire une croisière, il est sage de réserver, (780) 852-3370.

Ville de JASPER

Le nom *Jasper* nous vient non pas d'un minéral ou d'un type de roche, mais plutôt de Jasper Hawes, employé affable de la Compagnie du Nord-Ouest qui tenait un poste de traite dans ce qui est aujourd'hui la partie est du parc.

1 Lieu historique national du Centre-d'Information-du-Parc-Jasper



500, boulevard Connaught
Construit en 1914, ce repère figure parmi les meilleurs exemples de l'architecture rustique des parcs nationaux du Canada. Comptoir de renseignements de Parcs Canada. Comptoir de Jasper Tourism and Commerce, (780) 852-3858, et boutique des Amis du parc.



2 Musée et centre d'archives Jasper-Yellowhead



400, avenue Pyramid
(780) 852- 3013. Expositions permanentes sur l'histoire de Jasper. Expositions mensuelles dans la galerie Showcase. Ouvert à l'année (heures d'ouverture réduites en hiver).

3 Lacs Pyramid et Patricia



À 5/7 km (10/15 min) de Jasper
La baignade, la pêche, la navigation de plaisance, la randonnée et le vélo de montagne sont des activités populaires dans ce coin sauvage facilement accessible.

4 Lacs Annette, Edith and Beauvert



À 5 km (10 min) de Jasper
Venez admirer ces lacs de kettle, alimentés par des sources et formés à la fin de l'époque glaciaire. Les lacs Annette et Edith sont bordées de plages sablonneuses, très fréquentées en juillet et en août.

5 Colline Old Fort Point

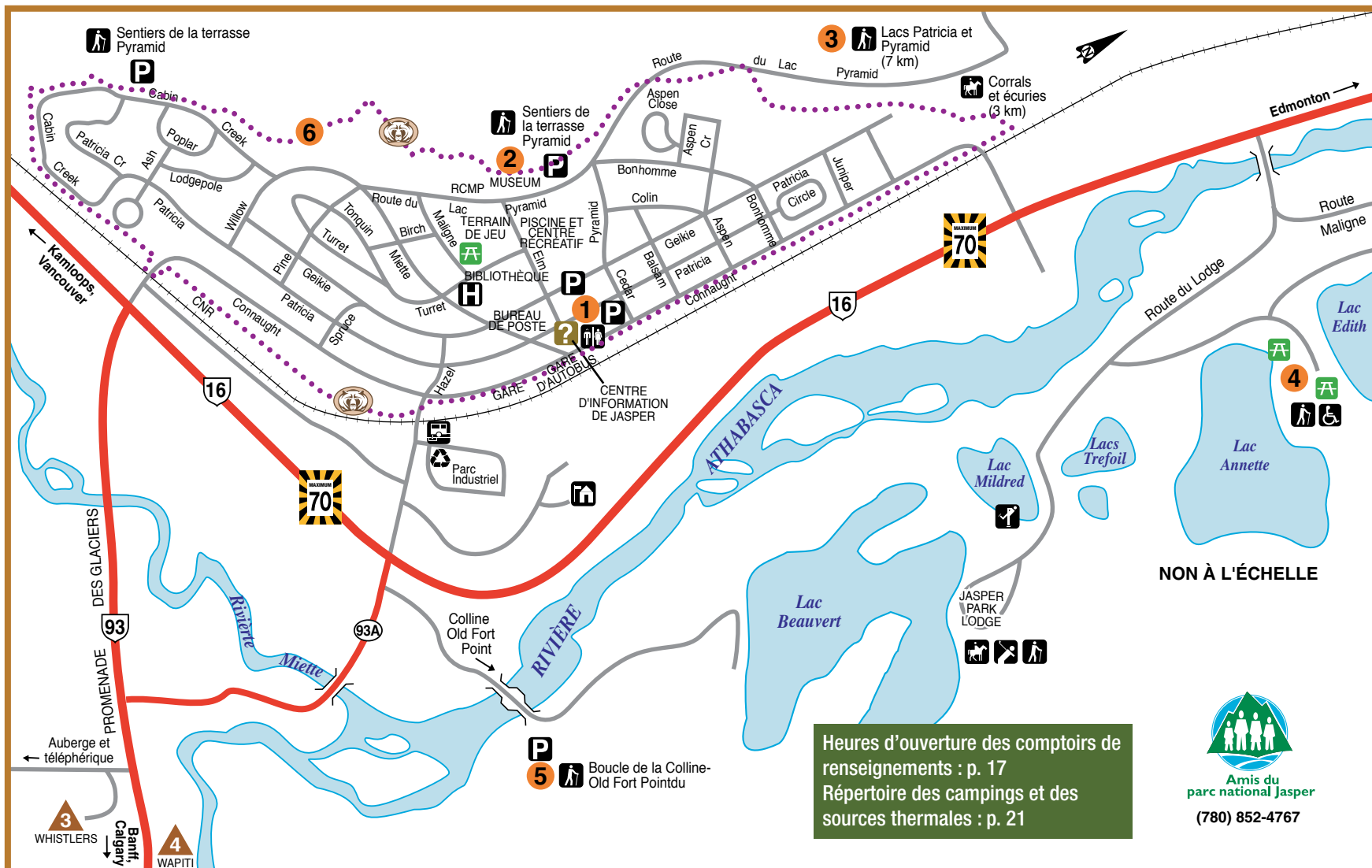


À 1,5 km (5 min) de Jasper
Personne ne sait de quel fort il s'agit – il se peut que le toponyme désigne Henry House, poste de traite dont l'emplacement exact demeure inconnu –, mais, de nos jours, le sommet de cette colline de Jasper est un lieu de balade fort populaire, d'où les promeneurs ont une vue splendide sur la ville et la rivière Athabasca.

6 Sentier périphérique de de ville



Ce sentier de 8 km est accessible à partir de plusieurs secteurs de la ville. Depuis un tronçon asphalté qui longe la partie sud de Jasper jusqu'à un segment vallonné et boisé qui borde le côté nord, ce sentier a de quoi plaire à presque tous les goûts.



Centres d'accueil

Centre d'information de Jasper

1 ^{er} avril au 14 juin	9 h à 17 h
15 juin au 3 sept.	8 h 30 à 19 h
4 au 30 septembre	9 h à 18 h
1 ^{er} au 31 octobre	9 h à 17 h
1 ^{er} nov. au 31 mars	9 h à 16 h

Centre du Champ-de-Glace

1 ^{er} mai au 14 juin	9 h à 17 h
15 juin au 3 sept.	9 h à 18 h
4 sept. au 14 octobre	9 h à 17 h
15 octobre au 31 avril	Fermé

Centre d'information de Banff

1 ^{er} avril au 18 mai	9 h à 17 h
19 mai au 22 juin	8 h à 18 h
23 juin au 4 sept.	8 h à 20 h
5 au 24 septembre	8 h à 18 h
25 sept. au 31 mars	9 h à 17 h

Centre d'accueil de Lake Louise

1 ^{er} au 30 avril	9 h à 16 h
1 ^{er} mai au 22 juin	9 h à 17 h
23 juin au 16 sept.	9 h à 19 h
17 au 23 septembre	9 h à 17 h
24 sept. au 31 mars	9 h à 16 h

Centre d'accueil du parc national Yoho

1 ^{er} au 30 avril	9 h à 16 h
1 ^{er} mai au 22 juin	9 h à 17 h
23 juin au 3 sept.	9 h à 19 h
4 au 16 septembre	9 h à 17 h
17 sept. au 31 mars	9 h à 16 h

Comptoir de renseignements du parc national Kootenay

19 mai au 22 juin	9 h à 17 h
23 juin au 3 sept.	9 h à 19 h
4 sept. au 9 oct.	9 h à 17 h

Le bâtiment et les expositions sont ouverts au public à l'année. Le comptoir de Parcs Canada est doté en personnel du 19 mai au 9 octobre.

Comptoir de renseignements du Kootenay Park Lodge

19 mai au 30 juin	10 h à 17 h
1 ^{er} juillet au 4 sept.	9 h à 19 h
5 au 24 septembre	10 h à 17 h
25 sept. au 18 mai	Fermé

Centre de la découverte du Col-Rogers

Décembre à avril	7 h à 17 h
Mai au 14 juin	8 h 30 à 16 h 30
15 juin au 4 sept.	7 h 30 à 20 h
Septembre – Fermé après la fête du Travail pour cause de construction	
Octobre, de 8 h 30 à 16 h 30 (Les travaux de construction pourraient se poursuivre jusqu'au début d'octobre.)	
Novembre, de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé le mardi et le mercredi)	

Lieux historiques nationaux

Ranch Bar U

Ouvert tous les jours, du 28 mai au 9 oct., de 9 h à 17 h

Fort St. James

Tous les jours, 9 h à 17 h, de la fin de semaine de la fête de Victoria au 30 septembre. Ouvert à l'année pour les visites de groupes réservées d'avance.

Cave and Basin

15 mai au 30 sept. 9 h à 18 h
Visites accompagnées à 11 h tous les jours
1^{er} oct. au 14 mai

Lundi et vendredi 11 h à 16 h
Samedi et dimanche 9 h 30 à 17 h
visites accompagnées à 11 h

Fermé les 25 et 26 décembre et le 1^{er} janvier

Le restaurant Sundance Bistro at the Cave est ouvert en été seulement.

Musée du parc Banff

15 mai au 30 sept. 10 h à 18 h
Visites accompagnées à 15 h tous les jours
1^{er} oct. au 14 mai 13 h à 17 h

Visites accompagnées à 14 h 30, samedi et dimanche

Fermé les 25 et 26 décembre et le 1^{er} janvier

Rocky Mountain House

20 mai au 4 septembre 10 h à 17 h
Baisse saison : services limités
Renseignements : (403) 845-2412

Lieu historique national du Ranch-Bar U



Musées

Musée et centre d'archives Jasper-Yellowhead (780) 852-3013

22 mai au 3 sept.	10 h à 21 h
4 sept. au 8 oct.	10 h à 17 h
9 oct. au 22 mai	10 h à 17 h
Jeudi au dimanche	

Musée Whyte des Rocheuses canadiennes (Banff) (403) 762-2291, poste 335

Musée et boutique, tous les jours 10 h à 17 h
Fermé les 25 et 26 décembre et le 1^{er} janvier
Archives et centre de documentation
Ouvert du lundi au samedi à l'année
13 h à 17 h

Fermé le dimanches, les jours fériés et certaines longues fins de semaine.

Les chercheurs de l'extérieur de la ville sont invités à téléphoner à l'avance pour s'annoncer.

Place Canada (Banff)

Ouvert du 20 mai au 30 sept. 10 h à 18 h

Musée Luxton des Indiens des Plaines (Banff) Renseignements : (403) 762-2388

Musée ferroviaire de Revelstoke (250) 837-6060

Décembre à février	11 h à 16 h
Fermé mercredi et jeudi	
Mars-avril, fermé mercredi	9 h à 17 h
Mai, juin et sept., tous les jours	9 h à 17 h
Juillet et août, tous les jours	9 h à 20 h
Oct.-nov., fermé mercredi	9 h à 17 h

Musée et centre d'archives de Revelstoke (250) 837-3067

Jan.-mai	13 h à 16 h 30
Fermé samedi et dimanche	
Juin-août	9 h à 17 h
Fermé dimanche	
Sept.-déc.	13 h à 16 h 30
Fermé samedi et dimanche	

Parcs nationaux du Canada YOHO et KOOTENAY

Les PARCS NATIONAUX YOHO et KOOTENAY se trouvent du côté ouest de la ligne de partage des eaux, en Colombie-Britannique.

Le parc national Yoho renferme des parois rocheuses imposantes, des chutes spectaculaires et 28 pics de plus de 3 000 m. Le mot *Yoho*, qui nous vient du cri, exprime l'émerveillement.
Année de création : 1886
Superficie : 1 310 km²

Le parc national Kootenay est un creuset de diversité : ici, les pics coiffés de glaciers qui longent la ligne de partage des eaux côtoient les pentes herbeuses arides de la vallée du fleuve Columbia, habitat du cactus.
Année de création : 1920
Superficie : 1 406 km²

PARC NATIONAL YOHO

Transcanadienne (route 1)

Limite de vitesse : 90 km/h

Roulez prudemment sur cette autoroute passante.

1 Centre d'accueil du parc national Yoho



À la sortie de Field

- Comptoirs de renseignements de Parcs Canada et de Travel Alberta
- Expositions de fossiles des schistes argileux de Burgess
- Boutique des Amis du parc national Yoho

2 Belvédère des Tunnels-en-Spirale et lieu historique national du Col-Kicking Horse



À 8 km (15 min) à l'est de Field
Admirez les portails d'entrée et de sortie de cette merveille d'ingénierie.

- Grâce aux tunnels en spirale, qui ont été achevés en 1909, la pente de la voie ferrée est passée de 4,5 % – la plus raide de tous les chemins de fer de l'Amérique du Nord – à une inclinaison bien plus sécuritaire de 2,2 %.
 - Expositions sur le fonctionnement des tunnels
- FERMÉ d'octobre à avril en raison de la neige.

3 Chutes Wapta



À 22 km (30 min) à l'ouest de Field
Le mot *Wapta* signifie rivière dans la langue sioux des Stoneys.

- Depuis la route 1, une courte balade en voiture vous amène au point de départ d'un sentier facile de 2,4 km qui aboutit à des chutes impressionnantes (45 min, aller seulement).
- La sortie n'est accessible qu'à la circulation roulant vers l'est.

Route de la vallée-de-la-Yoho

Limite de vitesse : de 20 à 60 km/h

Cette route escarpée de 13 km décrit des lacets serrés. Laissez votre roulotte dans le stationnement en face du camping Monarch. Route ouverte de la fin de juin au début d'octobre, selon les conditions d'enneigement.

4 Belvédère du Tunnel-en-Spirale-Supérieur



À 2 km au nord du camping Kicking Horse

- Regardez les trains qui s'engouffrent dans le tunnel supérieur ou qui en émergent.

5 Chutes Takakkaw



À 17 km (25 min) de Field
Cette cascade figure parmi les plus hautes du pays.

- Le mot Takakkaw signifie magnifique! en cri.
- Plusieurs randonnées débutent non loin des chutes.

Route du lac Emerald

Limite de vitesse : de 50 à 80 km/h

Route ouverte à l'année.

6 Pont naturel



À 3 km (5 min) à l'ouest de Field

Un lieu d'émerveillement devant la force de l'eau et son effet au fil du temps.

- Un pont naturel enjambe la rivière Kicking Horse.

7 Lac Emerald



À 11 km (15 min) de Field

L'un des joyaux des Rocheuses canadiennes

- Un sentier en boucle de 5,2 km (2 heures) vous permet de faire le tour du lac.
- Admirez l'exposition sur les schistes argileux de Burgess à l'aire de pique-nique.

PARC NATIONAL KOOTENAY

Village de Radium Hot Springs

8 Comptoir de renseignements du parc national Kootenay



- Comptoirs de renseignements de Parcs Canada, de Tourism BC et de la chambre de commerce locale
- Boutique des Amis du parc
- Expositions sur l'histoire et la culture des Ktunaxas

9 Canyon Sinclair

À 1,5 km de Radium

Portail naturel spectaculaire, juste de l'autre côté du poste d'entrée ouest.

- Les promontoires ferrugineux de la faille Redwall se dressent bien à la vue.
- Ce secteur est fréquenté par les mouflons d'Amérique.

10 Piscines des sources thermales Radium Hot Springs



À 3 km du village de Radium

Au pied de l'imposante paroi rocheuse du canyon Sinclair.

- Piscine d'eau chaude invitant à la détente : 40 °C
- Piscine d'eau froide rafraîchissante : 29 °C
- Massages et soins corporels sur rendez-vous; 347-2100

Route Banff-Windermere (Route 93 sud)

Limite de vitesse : 90 km/h

Promenade de 94 km qui traverse le parc. Achevée en 1922, cette route a été la première à franchir les Rocheuses canadiennes.

11 Lac Olive



À 13 km (15 min) de Radium

- Ce lac limpide et peu profond sert de halte depuis des siècles.
- Apprenez pourquoi en parcourant le sentier qui le longe.

12 Belvédère de la Vallée-de-la-Kootenay

À 16 km (20 min) de Radium

Arrêtez-vous ici pour admirer le panorama spectaculaire et lire les panneaux d'interprétation.

13 Comptoir de renseignements du Kootenay Park Lodge



À 16 km (20 min) de Radium

Situé à Vermilion Crossing, on y offre des renseignements de Parcs Canada; aucun téléphone.

14 Paint Pots



À 85 km (1 heure) de Radium

Les sources se trouvent à 20 min de marche de la route.

- Admirez ces sources d'eau froide qui bouillonnent dans des bassins; en raison de leur teneur en fer, elles donnent à la terre une teinte orange foncé.
- Des panneaux décrivent l'histoire des Autochtones et de l'exploitation minière.

15 Canyon Marble

À 88 km (1 heure) from Radium

FERMÉ. Travaux de reconstruction en cours.

16 Ligne de partage des eaux



Col Vermilion, sentier de l'Épilobe

À 95 km (1,2 heure) de Radium

- Ligne séparant les bassins hydrographiques du Pacifique et de l'Atlantique.
- Un sentier d'interprétation de 15 minutes décrit une boucle à travers la forêt en régénération.



Les fossiles des schistes argileux de Burgess

Yoho

L'existence des gisements fossilifères de Burgess a été signalée pour la première fois en 1886 par Otto Klotz, arpenteur du chemin de fer. Il a ensuite fallu attendre jusqu'en 1909 pour que Charles Walcott, géologue de la Smithsonian, les redécouvre. Il a donné à cette remarquable couche de fossiles le nom de schistes argileux de Burgess (du mont Burgess, qui se trouve tout près) et a prélevé des milliers de spécimens de deux affleurements rocheux du parc, le premier bien haut sur le mont Stephen, en amont du village de Field, et l'autre le long de la crête qui sépare le mont Wapta du mont Field, dans le secteur du lac Emerald.

Les schistes argileux de Burgess préservent les vestiges de plus de 120 espèces d'animaux marins vieux de 510 millions d'années, dont bon nombre étaient encore inconnus de la science à l'époque de Walcott. Les fossiles sont si bien préservés que les scientifiques ont pu voir ce que ces créatures anciennes avaient mangé juste avant de mourir!

Vu l'importance de cette ressource scientifique pour l'humanité, les randonneurs ne peuvent accéder à la carrière de Walcott et aux gisements de trilobites qu'en compagnie d'un guide. Les deux randonnées, longues et ardues, sont offertes du début de juillet à la mi-septembre, selon l'état des sentiers. Les groupes sont accompagnés de guides autorisés et ne peuvent pas compter plus de 15 personnes. Pour faire une réservation ou pour connaître l'horaire des randonnées et les tarifs, appelez la Yoho Burgess Shale Foundation au 1 800 343-3006.

Les fossiles des schistes argileux de Burgess sont exposés au Centre d'accueil du parc national Yoho. Vous trouverez également des panneaux d'interprétation sur le sujet à l'extérieur du centre d'accueil du parc national Yoho, de même qu'à l'aire de pique-nique du Lac-Emerald.

À NOTER :

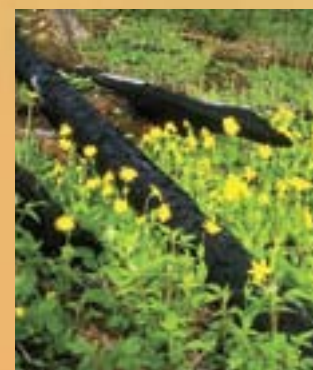
Il est illégal de prélever des fossiles dans les parcs nationaux.



Le feu, source de vie

Kootenay

De mémoire récente, le parc national Kootenay n'a pas connu de saison des feux comme celle de 2003. Au cours de cet été chaud et sec, tous les incendies ont été déclenchés par la foudre. Les deux plus gros, celui du ruisseau Tokumm et celui du ruisseau Verendrye, ont fini par converger et par brûler 12,6 % de la superficie du parc.



Le feu joue un rôle important dans la vie d'une forêt. Il éclaircit les vieux peuplements et transforme instantanément les branches, les feuilles et le bois mort en engrais. Le sol chargé de nutriments est réchauffé par le soleil, ce qui accélère la croissance de nouvelles plantes, procurant une abondance de nourriture à toutes sortes de mammifères et d'oiseaux chanteurs. Les arbres brûlés qui restent debout deviennent des refuges pour les insectes, qui servent de nourriture aux pics et à de nombreuses autres petites créatures.

Déjà, le bois calciné en 2003 a fait place à une nouvelle forêt.

La plupart des installations et des sentiers qui avaient été fermés au public après les incendies sont maintenant ouverts. L'aire de fréquentation diurne et le sentier du Canyon-Marble demeureront cependant fermés jusqu'à ce que les équipes d'entretien du parc aient procédé à la réparation des ponts et des rampes et enlevé les arbres

morts. Le sentier du Ruisseau-Tokumm est maintenant ouvert jusqu'au refuge Fay, nouvellement reconstruit par le Club alpin du Canada. Le camping du Lac-Kaufmann demeurera fermé jusqu'à ce que le bois brûlé soit enlevé sur le tronçon supérieur du sentier du Ruisseau-Tokumm.

À NOTER :

Dans la zone brûlée, il y a encore des risques de chute d'arbres sur les sentiers qui ont été rouverts à la randonnée. Des avis affichés au point de départ des sentiers touchés précisent les précautions à prendre.



Lac O'Hara

Yoho

La zone subalpine supérieure du lac O'Hara est aussi fragile que spectaculaire. Pour la protéger et pour garantir une expérience de qualité aux visiteurs, Parcs Canada a contingenté le nombre d'utilisateurs du service de navette jusqu'au lac. Les vélos sont interdits, mais il n'y a aucune limite au nombre

de personnes autorisées à parcourir le sentier de 11 km qui mène à ce magnifique secteur.

Vous devez réserver votre place à bord de la navette (du 17 juin au 4 octobre), de même que votre aire de camping. Les réservations sont acceptées jusqu'à trois mois à l'avance. Un nombre limité d'aires de fréquentation diurne et d'aires de camping pour une seule nuit sont attribuées 24 heures à l'avance sur réservation. Composez le (250) 343-6433.



CAMPINGS DU PARC NATIONAL BANFF												
	OUVERTURE	EMPL.	PÉE	ÉL	TC	TS	D	PV	ACC UNI	FOYERS	I PROG NTERP	DROITS
1 Mont-Tunnel Village I	5 mai - 2 oct.	618			●		●	●	●	●	●	24 \$
2 Mont-Tunnel Village II	À l'année longue	188		tous	●		●	●	●			28 \$
3 Mont Tunnel (caravanes)	5 mai - 2 oct.	321	tous		●		●	●	●		●	33 \$
4 Two Jack (principal)	19 mai - 4 sept.	380			●			●		●		19 \$
5 Two Jack (bord du lac)	19 mai - 18 sept.	74			●		●		●	●	●	24 \$
6 Canyon-Johnston	2 juin - 18 sept.	132			●		●	●	●	●	●	24 \$
7 Mont-Castle	19 mai - 4 sept.	43			●					●		19 \$
8 Mont-Protection	23 juin - 5 sept.	89			●				●	●		19 \$
9 Lake Louise (caravanes)*	À l'année longue	189		tous	●		●	●	●		●	28 \$
10 Lake Louise (tentes)	8 mai - 2 oct.	210			●		●	●	●	●	●	24 \$
11 Ruisseau-Mosquito	À l'année longue	32				●			●	●		14 \$
12 Lacs -Waterfowl	23 juin - 11 sept.	116			●			●	●	●		19 \$
13 Ruisseau-Rampart	23 juin - 5 sept.	50				●			●	●		14 \$

*Unités de camping à parois souples en hiver seulement (de la mi-novembre à la mi-avril)

CAMPINGS DU PARC NATIONAL JASPER												
	OUVERTURE	EMPL.	PÉE	ÉL	TC	TS	D	PV	ACC UNI	FOYERS	I PROG NTERP	DROITS
1 Pocahontas	19 mai - 9 oct.	140			●					●		19 \$
2 Rivière Snaring	19 mai - 18 sept.	66				●				●		14 \$
3 Whistlers	5 mai - 9 oct.	781	77	100	●		●	●	●	●	●	24 \$-33 \$
4 Wapiti (été)	19 - 22 mai 16 juin - 4 sept.	362		40	●		●	●	●	●		24 \$-28 \$
4 Wapiti (hiver)	9 oct. - mai 2007	93		40	●					●		15 \$-18 \$
5 Wabasso	22 juin - 4 sept.	228			●			●	●	●		19 \$
6 Mont-Kerkeslin	22 juin - 4 sept.	42				●				●		14 \$
7 Lac-Honeymoon	16 juin - 4 sept.	35				●				●		14 \$
8 Ruisseau-Jonas	19 mai - 4 sept.	25				●				●		14 \$
9 Champ-de-glace-Columbia	19 mai - 9 oct.	*33				●				●		14 \$
10 Ruisseau-Wilcox	9 juin - 11 sept.	46				●		●		●		14 \$

*tentes seulement

CAMPINGS DU PARC NATIONAL KOOTENAY												
	OUVERTURE	EMPL.	PÉE	ÉL	TC	TS	D	PV	ACC UNI	FOYERS	I PROG NTERP	DROITS
1 Redstreak	5 mai - 6 oct.	242	50	38	●		●	●	●	●	●	24 \$-33 \$
2 Prés-McLeod	19 mai - 5 sept.	98			●			●	●	●		19 \$
3 Dolly Varden (hiver)	9 sept. - 15 mai	7				●			●			14 \$
4 Canyon-Marble	23 juin - 5 sept.	61			●			●		●		19 \$

CAMPINGS DU PARC NATIONAL YOHO												
	OUVERTURE	EMPL.	PÉE	ÉL	TC	TS	D	PV	ACC UNI	FOYERS	I PROG NTERP	DROITS
5 Ruisseau-Hoodoo	FERMÉ											
6 Monarch	1 ^{er} - 8 mai 2 juin - 5 sept.	46				●		●	●			16 \$
7 Kicking Horse	8 mai - 6 oct.	92			●		●	●	●	●	●	24 \$
8 Chutes Takakkaw (accès piétonnier)	23 juin - 29 sept. fermé 1 ^{er} oct.	35				●				●		16 \$

CAMPINGS DU PARC NATIONAL DES GLACIERS												
	OUVERTURE	EMPL.	PÉE	ÉL	TC	TS	V	PV	ACC UNI	FOYERS	I PROG NTERP	DROITS
1 Illecillewaet	23 juin - 9 oct.	60			●	●			●	●	●	19 \$
2 Ruisseau-Loop	1 ^{er} juil. - 4 sept.	20			●					●		19 \$
3 Mont-Sir Donald	1 ^{er} juil. - 4 sept.	15				●						14 \$

Les dates d'ouverture et de fermeture dépendent de la météo. Attribution des emplacements selon l'ordre des arrivées - venez tôt.

PÉE = prise électrique, égoût, eau • ÉL = électricité • D = douches • ACC UNI = accès universel • TS = toilettes sèches
TC = toilettes à chasse d'eau • PV = poste de vidange • PROG INTERP = programme d'interprétation
EMPL. = emplacements • PERMIS DE FAIRE DU FEU OBLIGATOIRE aux endroits où il y a des foyers et du bois à brûler.
Il se peut que vous deviez faire bouillir votre eau potable dans certains campings.

Vous pouvez RÉSERVER DES EMBLEMES dans les campings indiqués en BLEU.
Pour faire une réservation, consultez le site Web à www.pccamping.ca (24 heures sur 24)
ou composez le numéro sans frais 1-877-737-3783 (12 heures par jour).
TTY : 1 866 787-6221. Les réservations doivent être faites 24 heures à l'avance.

Piscine des sources thermales Upper Hot Springs

Du 1^{er} avril au 18 mai 2006

Dimanche - jeudi 10 h à 22 h
Vendredi et samedi 10 h à 23 h

19 mai au 10 sept. 2006

Tous les jours 9 h à 23 h

11 sept. 2006 au 17 mai 2007

Dimanche - jeudi 10 h à 22 h
Vendredi et samedi 10 h à 23 h

18 mai au 9 sept. 2007

Tous les jours 9 h à 23 h

À noter : La piscine Cave and Basin est fermée.

Piscines dessources thermales Radium Hot Springs

Piscine d'eau chaude

Du 1^{er} avril au 11 mai 2006

Dimanche - jeudi 12 h à 21 h
Vendredi et samedi 12 h à 22 h

12 mai au 9 oct. 2006

Tous les jours 9 h à 23 h

10 oct. 2006 au 10 mai 2007

Dimanche - jeudi 12 h à 21 h
Samedi et dimanche 12 h à 22 h

À nota : La piscine d'eau chaude sera fermée du 18 au 28 avril en raison de travaux de maintenance. La piscine d'eau froide restera ouverte au public.

Piscine d'eau froide

Du 1^{er} avril au 11 mai 2006

Vendredi 18 h à 21 h
Samedi et dimanche 12 h à 21 h

12 mai au 29 juin 2006

Tous les jours 12 h à 21 h

30 juin au 4 sept. 2006

Tous les jours 9 h à 23 h

5 sept. au 9 oct. 2006

Tous les jours 12 h à 21 h

10 oct. 2006 au 10 mai 2007

Vendredi 18 h à 21 h
Samedi et dimanche 12 h à 21 h

Sources thermales Miette

Du 1^{er} au 30 avril 2006

Fermé

1^{er} mai au 8 juin 2006

Tous les jours 10 h 30 à 21 h

9 juin au 4 sept. 2006

Tous les jours 8 h 30 à 22 h 30

5 sept. au 9 oct. 2006

Tous les jours 10 h 30 à 21 h

Ces horaires pourraient changer sans préavis.



Reliés par la Transcanadienne, ces proches voisins protègent des paysages typiques du cœur de la chaîne Columbia – terrain accidenté, climat humide et végétation luxuriante.

Le PARC NATIONAL DU MONT-REVELSTOKE est traversé d'une route menant au sommet d'une montagne en pente douce dont les prés en fleurs font la renommée de la chaîne Columbia.

Année de création : 1914 Superficie : 260 km²

Le PARC NATIONAL DES GLACIERS, qui renferme plus de 400 glaciers occupant le dixième de sa superficie, a été le théâtre d'une page d'histoire fascinante dans les domaines du transport et de l'alpinisme. Année de création : 1886 Superficie : 1 350 km²

1 Promenade des prés-dans-le-ciel

Limite de vitesse : 50 km/h



Passez d'une forêt pluviale dense à des prés subalpins regorgeant de fleurs.

Cette étroite route asphaltée grimpe en lacets sur 26 km jusqu'au sommet du mont Revelstoke, à 1 938 m d'altitude. Les roulottes et les autocars y sont interdits. Garez votre roulotte près de l'entrée du parc. Un service de navette est offert jusqu'au sommet, tous les jours de 10 h à 16 h – le service débute le jour où la route devient praticable jusqu'au sommet et cesse le 30 septembre.

Route ouverte de mai à octobre (à faible altitude) et de juillet à septembre (jusqu'au sommet). À NOTER : La route est fermée par une barrière chaque soir. La promenade n'est pas déneigée en hiver. Les huit premiers kilomètres sont tracés pour le ski de fond. Au-delà de cette limite, la montagne appartient aux skieurs de randonnée.

Transcanadienne (Route 1)

Limite de vitesse : 90 km/h

Roulez prudemment sur cette autoroute passante.

2 Centre de la découverte du Col-Rogers



À 69 km (52 min) à l'est de Revelstoke et à 72 km (55 min) à l'ouest de Golden.

L'architecture de ce bâtiment imite celle d'un pare-avalanche des années 1880. Théâtre, expositions sur l'histoire ferroviaire, les avalanches et la faune. Comptoir de renseignements de Parcs Canada, boutique des Amis des parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. À NOTER : Le Centre de la découverte sera fermé en septembre pour des travaux de construction.

3 Sentier du Chou-Puant



À 28 km (25 min) à l'est de Revelstoke

Promenade d'interprétation en boucle sur des terres humides typiques de la chaîne Columbia. Distance : 1,2 km (30 min). Excellent pour l'observation des oiseaux!

4 Sentier de la Prucheraie



À 54 km (40 min) à l'est de Revelstoke

Explorez la forêt pluviale. Cette promenade d'interprétation serpente à travers un vieux peuplement de pruches occidentales. Distance : 0,4 km (10 min). Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et aux malvoyants.

5 Sentier du Ruisseau-Loop



À 63 km (45 min) à l'est de Revelstoke

Découvrez l'histoire du chemin de fer. Prévoyez une heure pour cette boucle de 1,6 km qui traverse un lieu historique national.



6 Vallées de l'Illecillewaet et de l'Asulkan



À 66 km (50 min) à l'est de Revelstoke. Cet endroit est le point de départ de plusieurs randonnées. Explorez le secteur et admirez les parcours d'escalade tracés il y a plus d'un siècle.

7 Vallées de la Beaver et du Copperstain



À 79 km (1 heure) à l'est de Revelstoke. D'ici, vous pouvez pénétrer (à pied!) dans le cœur sauvage du parc national des Glaciers. Les excursionnistes hardis peuvent accéder aux vastes prés alpins du mont Bald en passant par le ruisseau Grizzly et le ruisseau Copperstain – une distance d'au moins 16 km.

Loisirs d'hiver et risques d'avalanche



En hiver, le parc national des Glaciers offre des possibilités exceptionnelles aux amateurs de ski de randonnée nordique : des clairières, des champs de glace et des cuvettes alpines d'où il est possible de faire des descentes de plus de 1 500 m. Mais **attention!** Les chutes de neige légendaires de la chaîne Columbia peuvent transformer ce terrain de jeux en cimetière.

C'est dans le parc national des Glaciers qu'a été créé le plus grand programme mobile de prévention des avalanches au monde. Tous les couloirs d'avalanche qui font face à la Transcanadienne et la voie ferrée du Canadien Pacifique sont interdits aux skieurs, parce que le parc les dégage à l'aide d'explosifs. Cependant, il est possible de pénétrer dans certains secteurs fermés au public, à condition d'obtenir un permis spécial, les jours où aucun déclenchement préventif n'est prévu. Ces permis ne sont accessibles qu'au Centre de la découverte du Col-Rogers, dans le parc national des Glaciers. Les bulletins sur les risques d'avalanche sont affichés au Centre de la découverte du Col-Rogers et au Centre administratif du parc, au centre-ville de Revelstoke. Vous pouvez aussi appeler au (250) 837-MTNS ou au 1 800 667-1105.

! N'oubliez pas :

- En hiver, tous les secteurs du parc national des Glaciers sont sujets aux avalanches.
- En altitude, les conditions peuvent être très différentes de celles qui règnent au début du sentier.
- Des obus explosifs peuvent être tirés en tout temps sur les pentes qui bordent la Transcanadienne.
- Vous devez bien maîtriser les techniques d'autosauvetage et de survie nocturne.

Lieu historique national du Col-Rogers

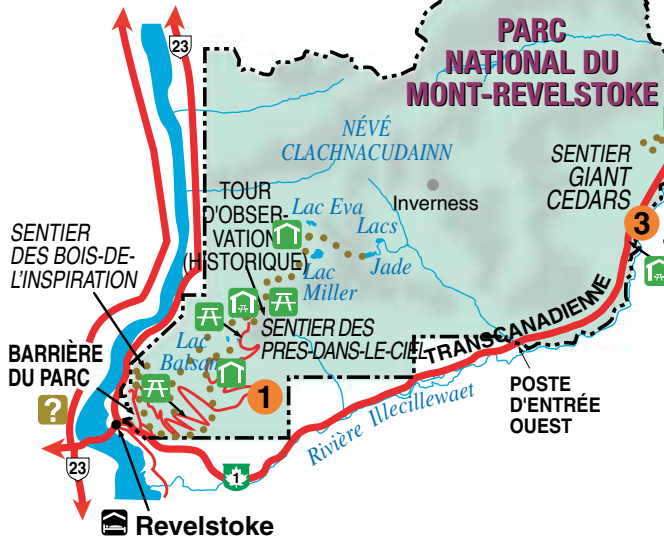
Il n'a pas été facile de trouver un tracé pour le chemin de fer du Canadien Pacifique sur le terrain hostile et mal connu de la chaîne Selkirk. En 1882, l'arpenteur A.B. Rogers a franchi le col de 1 323 m d'altitude qui porte aujourd'hui son nom, et il l'a jugé praticable. Le dernier grand obstacle à l'achèvement du chemin de fer transcontinental venait d'être surmonté. Mais le col Rogers était si abrupt et si vulnérable aux avalanches que le Canadien Pacifique a dû creuser le roc pour le traverser. Le tunnel Connaught a été inauguré en 1916. En 1962, la Transcanadienne a franchi à son tour le col Rogers, devenant ainsi le deuxième axe de transport national à traverser ce secteur.



Heures d'ouverture des comptoirs de renseignements : p. 17
 Répertoire des campings et des sources thermales : p. 21

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers sont à l'heure normale du Pacifique – 1 heure plus tard que l'heure normale des Rocheuses.

LÉGENDE	
	Centre d'information
	Point d'intérêt
	Bureau des gardes
	Exposition
	Accès universel
	Belvédère
	Randonnée
	Ski de fond
	Camping
	Terrain de jeu
	Tables de pique-nique
	Abri de pique-nique
	Auberge
	Hébergement
URGENCES	
Ambulance/pompiers	911
G.R.C. (Police)	
INDICATIF RÉGIONAL (250)	
Administration	837-7500



Nous vous souhaitons un agréable séjour dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux de montagne!

Conduisez prudemment...



Les quatre parcs nationaux des Rocheuses, ainsi que les parcs provinciaux du Mont-Robson et du Mont-Assiniboine, ont été classés site du patrimoine mondial par l'UNESCO – l'une des plus grandes zones protégées au monde.



PROMENADES DES GLACIERS (ROUTE 93 NORD)

Limite de vitesse : 90 km/h
Route spectaculaire de 230 km sur la colonne vertébrale du continent. Cette promenade traverse une région reculée de hautes montagnes; le mauvais temps et l'état de la route peuvent créer des conditions extrêmes. Les véhicules doivent être munis de chaînes ou de pneus radiaux toutes saisons en hiver. Il n'y a aucun service de novembre à mars. Les automobilistes doivent se procurer un laissez-passer. La route est interdite aux camions de transport commercial.

De mai à août, il se peut que la circulation soit réduite à une seule voie près de Saskatchewan Crossing, en raison de travaux d'asphaltage.

TRANSCANADIENNE

Limite de vitesse : 90 km/h
Roulez prudemment sur cette autoroute passante.

Des travaux de construction sont en cours à l'est de Lake Louise. Respectez les limites de vitesse et obéissez aux signaux. Attendez-vous à certains retards.

PROMENADE DE LA VALLÉE-DE-LA-BOW

Parc national BANFF

Cartes p. 9, 10, 11

Lake Louise

Field

Golden

Revelstoke

Vancouver

Edmonton

Calgary

Canmore

Cranbrook

Alberta

Urgences 9-1-1
Bulletins sur l'état des routes pour tous les parcs de montagne (403) 762-1450
www.pc.gc.ca